

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CLINIQUE PRIVEE LA VIE »

Siège Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
QUARTIER GONZAQUEVILLE PRES DU COLLEGE PIERRE ET
MARIE CURIE, Lot 7619, Ilot 19

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Avr 2023, et enregistrés au CEPICI le 12 Avr 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CLINIQUE PRIVEE LA VIE »

Objet : Prodiguer des soins et traitement à la population
Prestations de Services Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
QUARTIER GONZAQUEVILLE PRES DU COLLEGE PIERRE ET
MARIE CURIE, Lot 7619, Ilot 19

Dirigeant(s) M ACOUMAN DEGNY FABIEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03041 du 30/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39385/GTCA/RC/2023 du 30/05/2023

